

RÉUNION DU BUREAU DU CCP DE L'ONUSIDA

DATE : Lundi 6 septembre 2021

HORAIRES : 10 h 30 - 11 h 30

LIEU : Virtuel (réunion TEAMS)

PARTICIPANTS :

Bureau du CCP : Dr Theo-Ben Kandetu et Mme Xungileni Chitundu (Namibie : représentant le président) ; Dr Walaiporn Patcharanarumol, Cha-aim Pachanee et M. Natee Vichitsorasatra (Thaïlande : représentant le Vice-président) ; Mme Tracy Carson et Mme Deana Jordan-Sullivan (États-Unis d'Amérique : représentant le Rapporteur) ; M. Alexander Pastoors (représentant la délégation des ONG du CCP) et MM. Andy Seale et Hywel Jones (OMS : représentant les Coparrainants de l'ONUSIDA).

Secrétariat de l'ONUSIDA : M. Efraim Gomez, chef de cabinet ; Mme Karen Schmidt-Juergens, chef des ressources humaines, affaires juridiques et politiques ; M. Morten Ussing, directeur, gouvernance et affaires multilatérales ; Mme Samia Lounnas, conseillère principale en gouvernance, gouvernance et affaires multilatérales ; Mme Pauliina Nykanen-Rettaroli, conseillère en gouvernance, gouvernance et affaires multilatérales et Mme Maggie Lemons, responsable de la gouvernance, gouvernance et affaires multilatérales

Ordre du jour de la réunion du bureau du CCP

- 1. Mise au point sur une enquête :** *Le Bureau sera informé des dernières nouvelles d'une enquête du BSCI récemment clôturée.*
- 2. Questions diverses**

Résumé

Le représentant de la présidence du CCP, Dr Theo-Ben Kandetu, a souhaité la bienvenue aux membres du Bureau et s'est présenté. Remerciant le représentant précédent, Xungileni Chitundu, qui a présidé le Bureau pendant le premier semestre de 2021, M. Kandetu a indiqué qu'il se réjouissait de travailler en étroite collaboration avec les membres du Bureau pendant la période restante du mandat du Président.

1. Mise au point sur une enquête

Le Président a accueilli Efraim Gomez, chef de cabinet de l'ONUSIDA, pour qu'il fasse le point sur une enquête du BSCI récemment clôturée au nom du Secrétariat. Soulignant l'importance de la transparence et de l'ouverture, M. Gomez a noté que le Secrétariat était lié par la confidentialité et ne pouvait donc pas discuter des détails spécifiques d'affaires individuelles, mais qu'il s'engageait à faire un compte-rendu au personnel et au Conseil sur cette question à l'égard des mesures institutionnelles connexes qui ont été prises. Le personnel avait été informé lors d'une réunion publique ainsi que par courrier électronique. Le Président du CCP a reçu un compte-rendu avant la réunion du Bureau du CCP.

Il a été rappelé que cette question avait déjà fait l'objet d'une enquête du BSCI de l'OMS, avant d'être soumise au BSCI en 2018. Le BSCI a conclu son enquête en août 2020 et a transmis ses conclusions à l'OMS. En 2021, l'autorité décisionnelle a été déléguée de nouveau à l'ONUSIDA et le directeur exécutif a pris des décisions définitives visant à clore l'affaire au cours de la première semaine de septembre 2021.

M. Gomez a expliqué que le Secrétariat abordait toutes les enquêtes et tous les rapports sur les fautes professionnelles en fonction de trois objectifs principaux : rendre justice, atteindre l'apaisement et tirer des enseignements de ces situations. Le directeur exécutif s'est engagé à garantir un environnement de tolérance zéro en matière de discrimination et de mauvaise conduite, et a été encouragé par les progrès réalisés, avec le soutien du CCP et d'autres parties prenantes, depuis le dépôt des affaires récemment closes.

Bien qu'il n'ait pas été possible de communiquer des détails spécifiques afin de protéger l'intégrité et la confidentialité du processus, le Secrétariat a précisé que le rapport avait révélé qu'un haut fonctionnaire de l'ONUSIDA n'avait pas respecté les standards de conduite attendus d'un fonctionnaire international et que ce comportement avait été apparemment toléré par la haute direction de l'ONUSIDA. Aucun membre du personnel impliqué dans cette affaire n'est encore employé par l'ONUSIDA, ce qui a limité les possibilités de recours contre des membres spécifiques du personnel. Cependant, le Secrétariat a observé que les conclusions du rapport comprenaient également des observations sur les aspects institutionnels, et que ceux-ci étaient traités afin de garantir un environnement de travail favorable et sûr pour tout le personnel, de renforcer davantage une culture de non-tolérance ainsi que les mécanismes pertinents du système de justice interne. Bon nombre de ces recommandations ont déjà été prises en compte et traitées dans le cadre d'initiatives de transformation de la mentalité en cours, notamment le plan d'action de la direction.

Le directeur exécutif a accepté les conclusions du rapport et s'est engagé à renforcer les mesures de recours et à poursuivre le travail en cours de transformation des mentalités. Le Secrétariat a remercié le CCP pour son soutien et son engagement envers les initiatives de transformation des mentalités, qu'il s'agisse de politiques, de pratiques, d'outils ou de changements de comportement, au cours des deux dernières années. Parmi les enseignements tirés de cette affaire, citons la nécessité de renforcer les capacités des mécanismes d'enquête (le Secrétariat est sur le point de signer un protocole d'accord avec le BSCI de l'OMS sur cette question) et de développer les campagnes de sensibilisation afin de veiller à ce que les collègues savent ce qui constitue une mauvaise conduite et connaissent les possibilités de prévention et de traitement d'un tel comportement. Par exemple, le Secrétariat a précisé que le lancement d'une campagne portant sur la nouvelle politique de prévention des comportements abusifs (telle qu'adoptée en mars 2021) et une série de conversations relatives à sa mise en œuvre auraient lieu la semaine suivante. Le Secrétariat a remarqué que la direction travaillait étroitement et positivement avec l'association du personnel sur ces initiatives.

Le Secrétariat a souligné l'importance de soutenir le personnel et a indiqué qu'il était prévu de continuer à disposer d'espaces de réflexion pour aider le personnel concerné à atteindre l'apaisement. Le CCP recevra également les rapports annuels de l'ONUSIDA sur les mesures disciplinaires et correctives prises au cours de l'année précédente ainsi que sur les examens administratifs et le système de justice interne en juin 2022.

Les membres du Bureau ont remercié le Secrétariat pour cette mise à jour et ont salué le travail du Secrétariat pour appuyer une mentalité de non-tolérance à l'égard de la discrimination et de la mauvaise conduite, notamment les mesures importantes prises au cours des trois dernières années. Le Bureau a souligné l'importance de veiller à la communication de la clôture de l'affaire aux parties prenantes du CCP concernées, en reconnaissant les limites importantes de confidentialité. Une communication ou un compte-rendu pour les parties prenantes du CCP a été suggéré. La prochaine session spéciale du CCP pourrait également être l'occasion de faire un bref point sur la question au CCP.

2. Questions diverses

Le Secrétariat a rappelé au Bureau qu'un appel à thèmes pour les segments thématiques de l'année à venir avait été lancé en juillet. La date limite pour soumettre une proposition de thème était le vendredi 17 septembre. Un rappel sera envoyé à l'ensemble des parties prenantes du CCP.

Le Président a annoncé que le Bureau se réunirait à nouveau sous peu afin de terminer les préparatifs de la prochaine session extraordinaire du CCP qui se tiendra le mercredi 6 octobre 2021. Le président a clôturé la réunion en remerciant les participants pour leur temps et leur implication.

[Fin du document]